

La commission biblique

— o —

La commission biblique a dernièrement, pour la première fois, conféré des grades.

Les épreuves, trois écrites et une orale, ont eu lieu au Vatican.

Sur les vingt candidats qui s'étaient annoncés au commencement de l'année scolaire, trois seulement ont persévéré jusqu'à l'examen. Ils ont reçu, tous les trois, le grade de licencié en études bibliques. Ce sont deux prêtres de France et un de la province de Québec, qui est M. l'abbé Jeannotte, P. S. S.

Respect aux choses saintes !

— o —

En son numéro du 22 juin, le *Canada* a publié une correspondance intitulée « La fête nationale », dont l'auteur s'élève contre l'usage de faire figurer un « mouton » dans les processions de la Saint-Jean-Baptiste.

Notre-Seigneur se désignant lui-même sous le symbole de l'« Agneau de Dieu », nous ne voyons pas quelle inconvenance il y a à faire accompagner par un agneau les « petits Saint-Jean-Baptiste, » qui représentent notre saint Patron comme berger durant son enfance.

Mais, en développant sa thèse, l'écrivain de la « Tribune libre » du *Canada* a cru bon d'ajouter un outrage à l'adresse du Sacré-Cœur de Jésus. Nous protestons de toutes nos forces contre l'allusion blasphématoire dont il s'agit, et qui, nous aimons à le croire, n'a pu figurer que par inadvertance dans un journal catholique.

Le *Canada* lui-même a dégagé sa responsabilité de cette communication, le 27 juin. Mais ses observations ne concernent que la question du « mouton », comme s'il s'agissait bien d'interdire, à ceux qui trouvent regrettable la présence d'un agneau blanc à côté des « petits Saint-Jean-Baptiste », la liberté d'exprimer leur opinion !

Ce que les patriotes canadiens-français et catholiques ne sauraient tolérer à aucun titre, c'est que l'on insulte dans leur presse nationale les objets ou même seulement les symboles de leur religion.